

(Par le chemin de fer Grand-Tronc.)

Total des voyageurs de tous les points de l'Europe, des Etats de l'Est et du Canada, à destination de l'Ouest, y compris le Manitoba .....	16,699
Total idem, de l'Ouest à l'Est.....	16,039
	-----
Différence .....	660
Avec ceux qui ont fait une déclaration en douane à Port-Huron.....	313
	-----
	973

Quels que soient les moyens de vérification auxquels on ait recours : la capacité reconnue des voitures de chemin de fer, l'impossibilité de faire un calcul exact par les méthodes employées, ou le nombre de tous les voyageurs par voies ferrées donné par les officiers responsables des compagnies de chemin de fer, ou les déclarations à la sortie pour les effets d'émigrants, ou un calcul approximatif fait à l'aide des archives du recensement, les chiffres du percepteur de douane de Port-Huron, relativement à l'émigration du Canada, sont exagérés à un tel point qu'il semble impossible d'y ajouter la moindre foi.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,

*Secrétaire du ministère de l'agriculture.*

L'honorable J. H. POPE,  
Ministre de l'Agriculture.